Rapport annuel 1999

Société de développement de la Baie James

Un point tournant

LA SDBJ EN BREF

Sa mission

Favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques, du territoire de la Baie James.

Administrer et aménager le Territoire en favorisant la concertation avec les autres intervenants tant publics que privés.

Ses priorités

Participer à la consolidation de l'économie du Territoire.
Contribuer à la diversification de l'économie du Territoire.

Ses objectifs

Participer à la consolidation et à la création d'entreprises.
Contribuer au maintien et à la création d'emplois.
Contribuer au développement de l'entrepreneuriat régional.
Augmenter les retombées économiques régionales reliées aux diverses activités de la SDBJ.

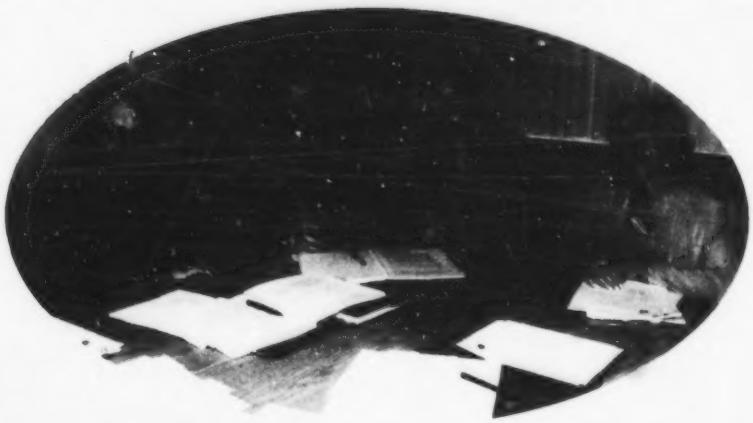

De gauche à droite : Robert Sauvé, Michel Garon, président, Gérald Lemoyne et Suzanne Truchon.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel Garon, président
Gérald Lemoyne
Robert Sauvé
Suzanne Truchon (jusqu'en juin)

DIRIGEANTS ET OFFICIERS

Donald R. Murphy, président jusqu'en avril, depuis, conseiller au président du conseil d'administration
Raymond Thibault, vice-président exploitation
Annie C. Bélisle, secrétaire générale
Denis Pinet, trésorier

101-01270/

2
Message de la direction

4
Carte du territoire

5
Revue des activités 1999
Développement et investissement
Gestion d'infrastructures de transport
Gestion d'actifs immobiliers et hôteliers

12
Performances budgétaires 1999
Sommaire des résultats
Résultats par activité

13
États financiers vérifiés

18
Notes complémentaires

26
Nos réseaux d'affaires
Industrie minière
Industrie forestière

26
Commandites

27
Généralités
Le logo de la SDBJ et sa signification
Mentions légales
Bogue de l'An 2000

Message de la direction

Un point tournant

Pour faire suite aux différentes représentations des organismes du Territoire lors de la Commission parlementaire sur le développement du Nord-du-Québec tenue en 1998, le gouvernement s'est attaché à modifier la mission de la Société de développement de la Baie James (SDBJ) afin de lui permettre de répondre aux besoins exprimés et aux nouvelles réalités économiques régionales.

La Société a dorénavant pour mission *« de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques, du Territoire. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. Elle a également pour mission d'administrer et d'aménager le Territoire. Dans le cadre de sa mission, la Société favorise la concertation avec les autres intervenants, tant ceux du secteur public que du secteur privé. »*

Les résultats, présentés dans ce rapport annuel, illustrent toutes les actions qui ont permis d'encourager et de soutenir le développement économique du Territoire, et ce, en partenariat avec les organismes présents et en complémentarité de leurs mandats.

Pour ce faire, nos équipes se sont engagées à participer à la consolidation et à la création d'entreprises sur le Territoire, à augmenter les retombées économiques régionales reliées aux diverses activités de la SDBJ, à contribuer au développement de l'entrepreneuriat régional ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois enracinés dans la région.

C'est également à cette enseigne que le conseil d'administration a entamé une profonde réflexion au regard de notre fonds d'investissement à capital de risques[1]. Il en est résulté, dès janvier 1999, l'adoption de notre plan d'affaires en cette matière. Forte de ce nouvel instrument financier, notre équipe d'agents de développement économique, complétée par l'ajout d'un agent en secteur forêt, a multiplié ses interventions dans les principaux domaines d'activités économiques du Territoire : l'industrie minière, l'industrie forestière, les entreprises de sous-traitance reliées à ces grands secteurs économiques ainsi que l'industrie touristique.

Dans le secteur minier, la SDBJ a élaboré, de concert avec ses partenaires, un mode de financement en vue de débuter le développement du gisement Copper Rand 5000 aussitôt que possible. Ces efforts devraient mener à la création de la Corporation Copper Rand inc. La SDBJ, la Soquem et le Fonds de Solidarité auraient une participation de 20 % chacun dans la nouvelle entreprise. Ressources MSV inc. en retiendrait 40 %. En fin d'année, le processus requis pour la création de cette nouvelle compagnie était enclenché.

Le campement du Km 257 a été remis en exploitation pour offrir le gîte et le couvert à des employés oeuvrant à la construction de la route d'accès à la communauté de Waskaganish. Ceci s'inscrit dans notre objectif de soutenir le développement du Territoire. Cette approche permettra, à moyen terme, la valorisation de la route de la Baie James, en adaptant l'utilisation des infrastructures en fonction du développement touristique. La SDBJ a offert un partenariat d'affaires à des communautés autochtones pour qu'elles se joignent à elle pour exploiter et développer un centre récréotouristique à cet endroit. L'expertise de la SDBJ dans le domaine hôtelier pourrait soutenir les efforts de développement des communautés dans ce grand secteur d'activité et leur permettre de diversifier leur économie.

Le développement touristique intégré et complémentaire des services du Territoire rencontre deux objectifs : développer l'industrie touristique et favoriser les rapprochements entre les communautés par le partage des retombées économiques et la création de liens d'affaires. Selon cette approche de développement intégré, nous avons élaboré, avec différents acteurs touristiques des communautés et villes longeant la route de la Baie James, un projet de voyage en Alaska. La route de l'Alaska présente des caractéristiques similaires à celle de la Baie James. Elle constitue un bel exemple d'intégration et de complémentarité de l'offre des services touristiques. Elle mérite donc qu'on s'y intéresse pour éviter de réinventer la roue et pour profiter d'une expérience qui porte ses fruits depuis déjà plusieurs années. Ce voyage devrait avoir des impacts très positifs tels que l'amélioration du développement touristique du Territoire, l'augmentation des retombées financières en région et le développement durable des services aux usagers.

La SDBJ supporte de plus les efforts de l'industrie touristique dans la Localité de Radisson en poursuivant l'exploitation de l'Auberge Radisson et en participant aux travaux du comité d'optimisation des infrastructures permanentes de Radisson, le tout en harmonie avec les objectifs de développement touristique et économique de la Localité.

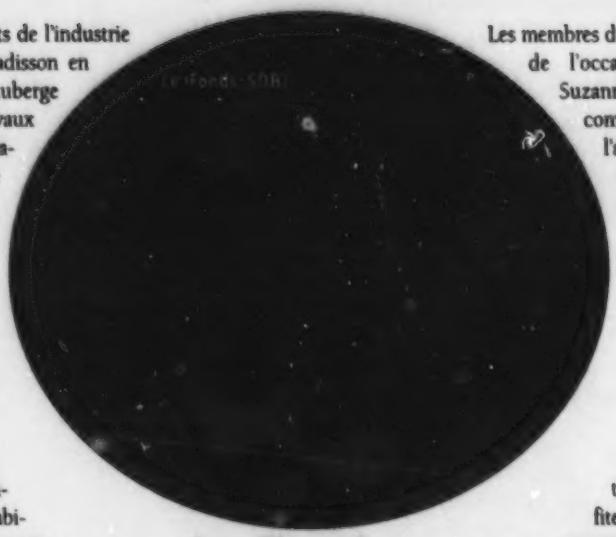

Au cours de l'année, nous avons révisé les procédures d'octroi de contrats de la Société, mis en place un fichier des fournisseurs pour certains types de travaux afin de générer des retombées additionnelles pour le Territoire et ses habitants. La Société a ouvert un nouveau point de services à Lebel-sur-Quévillon et entend dans un avenir rapproché en implanter ailleurs, dans les autres secteurs habités du Territoire. Ces points de services ont pour principal objectif de rapprocher la SDBJ des milieux d'affaires pour favoriser la concertation avec l'ensemble des intervenants économiques du Territoire.

La SDBJ croit que le maintien et la préservation des infrastructures de transport sont essentiels au développement économique du Territoire de la Baie James. La SDBJ a donc poursuivi ses travaux de réfection de la route de la Baie James. Des restrictions budgétaires, imposées par les bailleurs de fonds, rendent urgent l'avancement des travaux du comité interministériel sur la problématique du financement sur la gestion des infrastructures de transport. La publication de ses conclusions est attendue avec impatience.

Les membres du conseil d'administration profitent de l'occasion pour remercier madame Suzanne Truchon de son engagement comme administratrice au cours de l'année 1999. De même, ils tiennent à exprimer leur gratitude à monsieur Donald R. Murphy pour son dévouement continuel et son intérêt toujours renouvelé envers le territoire de la Baie James. Madame Truchon a quitté ses fonctions d'administratrice en juin. Pour sa part, monsieur Murphy a accepté, en avril, d'agir comme conseiller au président du conseil d'administration. La SDBJ continue ainsi de profiter pour quelques années encore de sa connaissance du domaine minier.

Nous désirons remercier tous les employés de la Société de développement de la Baie James qui ont permis ce virage sans précédent dans l'histoire de la SDBJ et pour leurs efforts soutenus tout au long de 1999. Leur engagement est le fondement de notre réussite.

Si 1999 a marqué un point tournant pour la Société, les prochaines années seront déterminantes pour le Territoire. La SDBJ entend bien contribuer activement à sa prospérité. Elle prendra donc les moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

Michel Garon,
Président du conseil d'administration

Raymond Thibeult
Vice-président exploitation

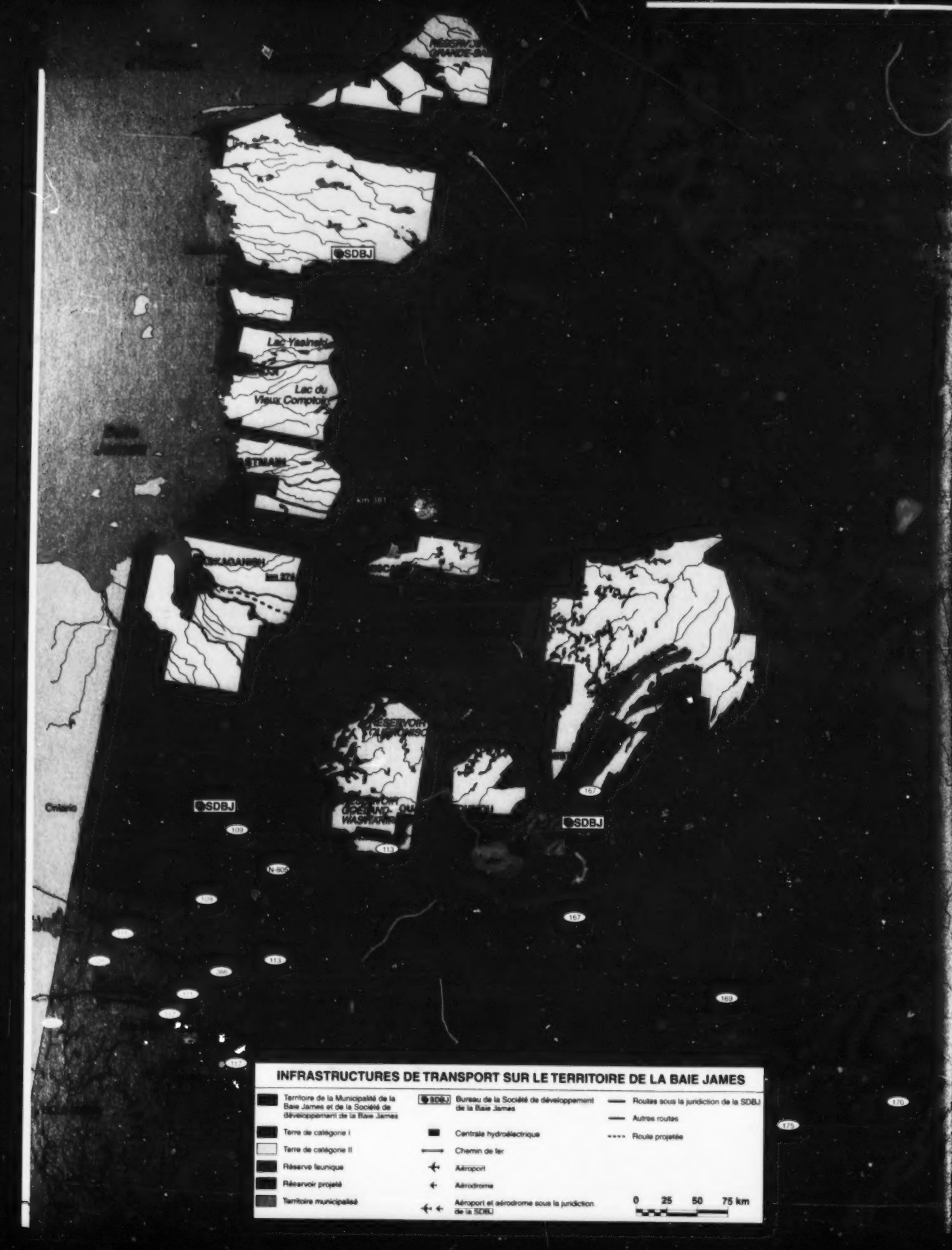

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES

- Territoire de la Municipalité de la Baie James et de la Société de développement de la Baie James
- Terre de catégorie I
- Terre de catégorie II
- Réserve faunique
- Réservoir projeté
- Territoire municipalisé

- SDBJ Bureau de la Société de développement de la Baie James
- Centrale hydroélectrique
- Chemin de fer
- Aéroport
- Aérodrome
- Aéroport et aérodrome sous la juridiction de la SDBJ

- Routes sous la juridiction de la SDBJ
- Autres routes
- Route projetée

0 25 50 75 km

Susciter, soutenir et participer à des projets de développement économique en conformité avec la mission de la SDBJ et les priorités régionales en matière de développement.

STRATÉGIE

- **Participer avec le secteur privé à des projets d'investissement.**
- **Connaître les grands secteurs économiques du Territoire afin de supporter les entreprises et les divers organismes du Territoire.**
- **Identifier les nouveaux produits et technologies dans les différents secteurs économiques.**
- **Voir à leur application ultérieure sur le Territoire par la recherche de partenaires et par la réalisation d'études de préfaisabilité et de faisabilité.**
- **Supporter la mise en place de réseaux d'affaires entre les entreprises, les organismes et le milieu d'affaires du Québec et d'ailleurs.**

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Industrie minière

- Mettre à jour régulièrement un bilan des activités minières réalisées sur le Territoire.

Objectifs :

Informer les divers acteurs économiques.

Favoriser la mise en place de réseaux d'affaires.

Réalisé et distribué tous les quatre mois.

- Supporter techniquement et financièrement l'élaboration d'un guide à la prospection minière trilingue (français, anglais et cri).

Objectifs :

Promouvoir l'industrie minière auprès des communautés cries.

Favoriser la formation de prospecteurs cris.

Complété à 75 %, le guide sera disponible en mai 2000.

- Participer à l'étude conceptuelle d'une benne en aluminium adaptée au transport de minerai.

Objectifs :

Diminuer les coûts de transport du minerai.

Favoriser l'émergence de projets miniers dont la rentabilité est marginale.

Prise en charge du projet par un promoteur et obtention d'une subvention du ministère des Ressources naturelles (MRN).

Construction de la benne complétée en octobre.

Augmentation de la capacité de chargement de 15 %.

Mise à l'essai du prototype en janvier 2000.

- Participer à une étude de valorisation des cendres d'une usine de cogénération pour la restauration des parcs à résidus miniers.

Objectifs :

Diminuer les coûts de restauration des parcs à résidus.

Valoriser les résidus d'une usine de cogénération.

Intérêt de deux exploitants miniers ainsi que de GSI Environnement et de l'Unité de recherche et de services en technologie minérale de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) à participer à l'étude.

Réalisation d'un devis d'étude pour l'obtention d'une subvention du MRN.

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Industrie minière

- Collaborer à l'organisation du 2e symposium minier à Lebel-sur-Quévillon.

Objectifs :

Informer les divers intervenants économiques des activités minières du secteur.

Favoriser la mise en place de réseaux d'affaires.

Réalisation du symposium le 20 septembre 1999.

- Contribuer à la recherche de financement pour la mise en production du projet Copper Rand 5000.

Objectifs :

Création de 175 emplois.

Investissement total de 40 M$.

Signature d'une lettre d'intention entre quatre partenaires pour la création d'une nouvelle entreprise et début du processus de vérification diligente.

Investissement de 2 509 105,16 $ en 1999.

- Mise en valeur des propriétés minières de la SDBJ.

Objectifs :

Réaliser des travaux d'exploration.

Développer les propriétés minières de la SDBJ.

Dans le cadre des ententes conclues les années précédentes, réalisation de 400 000 $ de travaux d'exploration.

Industrie forestière

- Recruter un agent de développement économique, secteur forêt.

Objectifs :

Rehausser notre expertise de l'industrie forestière.

Établir un réseau d'affaires dans ce secteur.

Entrée en fonction de l'agent en septembre 1999.

- Supporter un promoteur pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la construction d'une usine de production d'éthanol à partir de résidus forestiers.

Objectifs :

Prospecter de nouvelles avenues de développement.

Valoriser les résidus forestiers.

- Participer à des projets d'investissements.

Objectifs :

Création d'emplois.

Consolider et diversifier l'économie.

Réception de deux projets d'investissements dont un est toujours à l'étude.

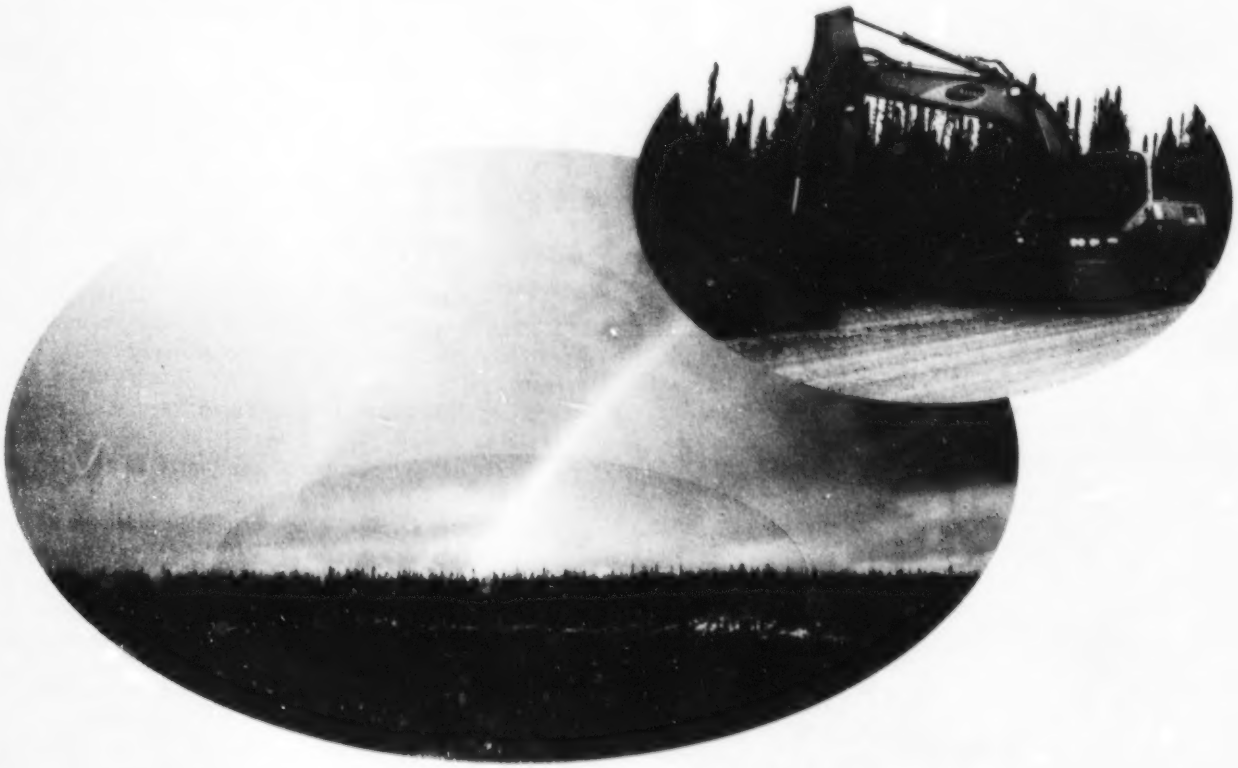

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Industrie touristique

- Développer, en partenariat avec des promoteurs cris, des infrastructures d'accueil touristique le long de la route de la Baie James.

Objectifs :

Mise en valeur des infrastructures immobilières de la SDBJ.

Consolider l'offre touristique le long de cette route.

Favoriser l'entrepreneuriat autochtone.

Mise en exploitation du campement du Km 257 pour les besoins reliés à la construction de la route de Waskaganish.

Poursuite des négociations avec des promoteurs de Waskaganish et de Nemaska pour la conclusion d'un partenariat d'affaires pour l'exploitation et le développement du site du Km 257.

Début des discussions avec un promoteur d'Eastmain pour le développement d'un centre récréotouristique au km 372 de la route de la Baie James.

Commencement des discussions avec un promoteur de Wemindji pour le développement d'une station service au km 307 de la route de la Baie James.

- Négocier un partenariat avec Hydro-Québec afin d'exploiter l'Auberge Radisson.

Objectifs :

Améliorer la rentabilité de l'Auberge Radisson.

Consolider l'offre touristique à Radisson.

Réalisation des projections financières démontrant la rentabilité du projet pour les deux partenaires.

- Participer à l'organisation d'une tournée de familiarisation Cris-Jamésiens sur la route de l'Alaska.

Objectifs :

Élaborer une stratégie de développement d'infrastructures d'accueil touristique le long de la route de la Baie James.

Rapprocher les promoteurs cris et jamésiens.

Montage du dossier en partenariat avec les promoteurs.

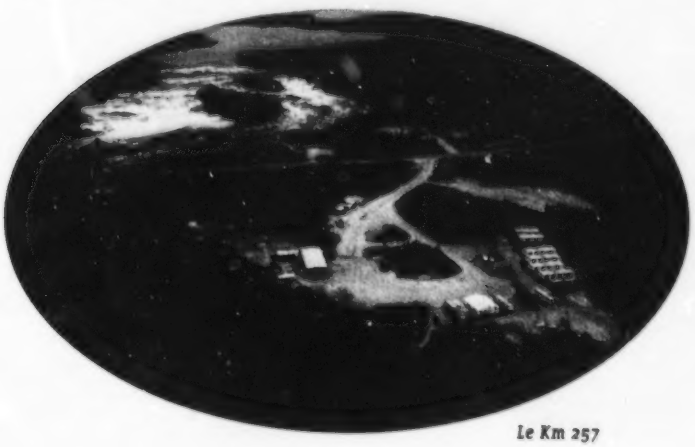

Le Km 257

Entreprises de services

- Participer à des projets d'investissements.

Objectifs :

Consolider et créer des emplois.

Consolider et diversifier l'économie.

Réception de deux demandes d'investissements : un premier projet a été rejeté, mais un investissement de 500 000 $ a été confirmé pour la seconde demande, ce qui permettra de maintenir 25 emplois.

Alain Coulombe, agent de développement économique, secteurs services et tourisme, Raymond Thibault, vice-président exploitation, Patrick Houle, agent de développement économique, secteur mines et Sylvain Roux, agent de développement économique, secteur forêt.

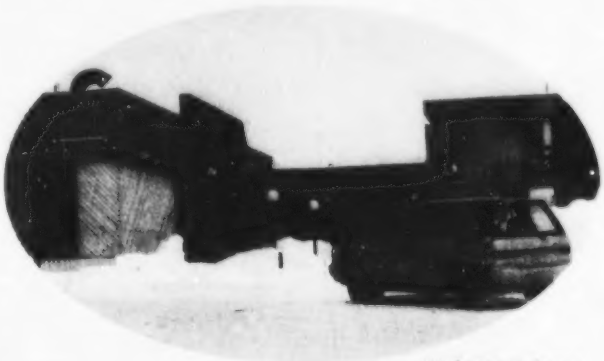

L'Auberge Radisson

Effectuer la gestion des infrastructures de transport sous la responsabilité de la SDBJ en fonction des besoins et des limites financières des différents bailleurs de fonds.

STRATÉGIE

- Contribuer à préserver et à améliorer les infrastructures de transport du Territoire.
- Maximiser les retombées économiques régionales reliées à ces activités.

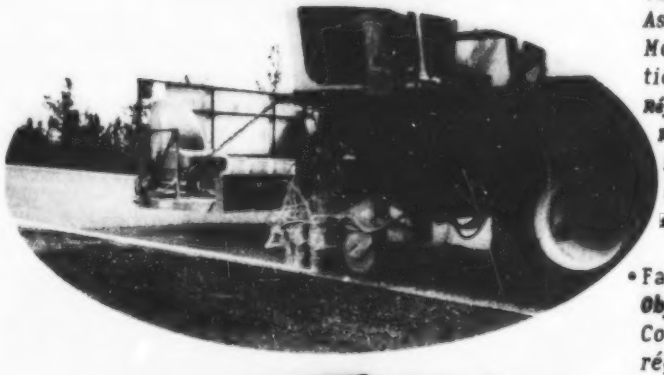

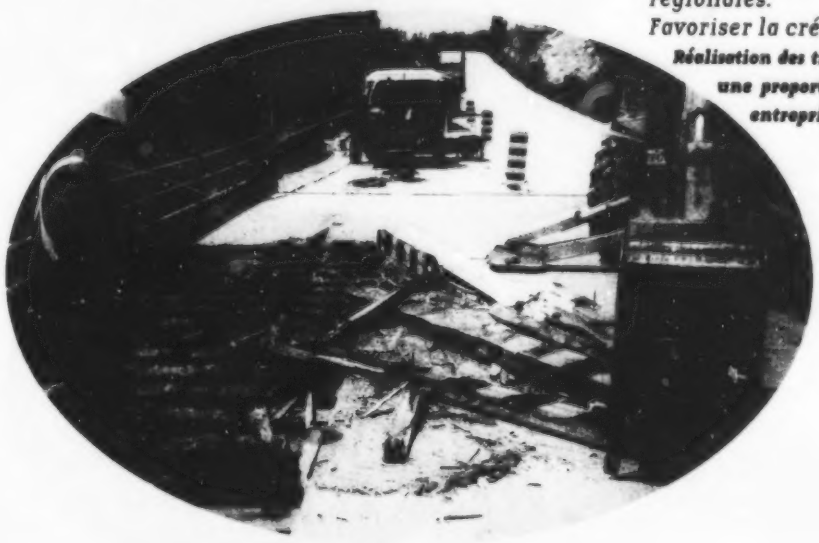

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Infrastructures routières

- Effectuer l'entretien routier suivant le meilleur rapport qualité/coût.

Objectifs :

Respecter les budgets alloués.

Maintenir un niveau de service satisfaisant pour les usagers.

Réduire les coûts d'entretien.

Maintien du même niveau de service en entretien routier.

Réduction des frais d'entretien de la route Transtaïga de 10 %.

Réalisation des différents projets d'entretien et de réfection en deçà des projections budgétaires.

- Améliorer la qualité du réseau routier.

Objectifs :

Assurer la sécurité des usagers.

Maintenir les infrastructures routières opérationnelles.

Réfection de glissières de sécurité sur une longueur totale de 2,8 km.

Réhabilitation de 34 ponceaux sur la route de la Baie James.

Réalisation de travaux de débroussaillage sur les abords des routes Transtaïga et de la Baie James, sur une longueur totale de 188 km.

- Favoriser l'entrepreneuriat régional.

Objectifs :

Contribuer à la consolidation des entreprises régionales.

Favoriser la création de nouvelles entreprises.

Réalisation des travaux d'entretien par l'entreprise privée dans une proportion de 75 %, dont 39 % sont réalisés par des entreprises autochtones.

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Infrastructures aéroportuaire

- Exploiter l'aéroport La Grande Rivière suivant les standards de Transports Canada.

Objectifs :

Assurer la sécurité et l'intégrité des installations.

Assurer la sécurité des usagers.

Mise à jour des manuels d'exploitation et de sécurité de l'aéroport et obtention des approbations de Transports Canada.

- Effectuer l'entretien et l'exploitation des aéroports suivant le meilleur rapport qualité/coût.

Objectifs :

Respecter les budgets alloués.

Maintenir un niveau de service satisfaisant pour les usagers.

Maximiser les revenus d'exploitation.

Aéroport La Grande Rivière

Réalisation des projets d'entretien en deçà des budgets alloués.

Maintien des revenus d'exploitation malgré une diminution des activités.

Exploitation d'un service d'entretien sept jours par semaine et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Exploitation d'un service d'intervention sept jours par semaine et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Aéroport Fontanges

Réduction du coût des contrats de 31 % tout en maintenant le même niveau d'entretien.

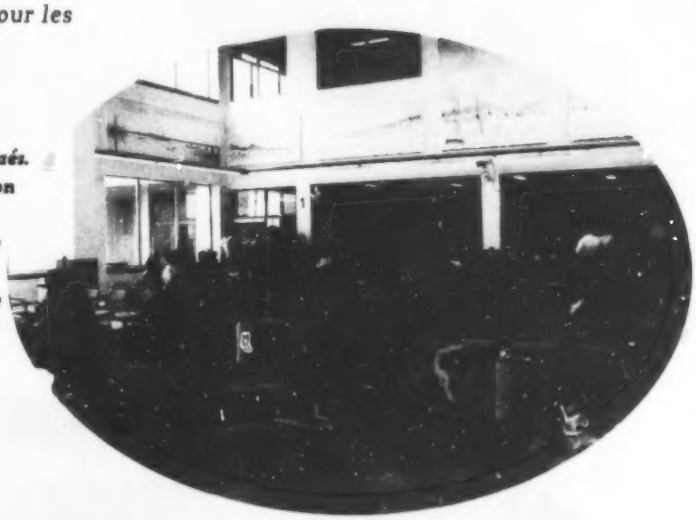

L'aérogare La Grande Rivière

Revue des activités 1999
Gestion d'actifs immobiliers et hôteliers

Effectuer la gestion des actifs immobiliers et hôteliers de la SDBJ afin d'en faire le meilleur usage possible et de les rentabiliser au maximum.

STRATÉGIE

- Rentabiliser les actifs immobiliers de la SDBJ.
- Supporter le développement d'infrastructures d'accueil touristique le long de la route de la Baie James.
- Supporter les efforts de développement économique et touristique dans le secteur de Radisson.
- Privatiser les activités commerciales selon une approche d'affaires.

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Actifs immobiliers

- Augmenter le bénéfice d'exploitation des bâtiments.

Objectifs :

Augmenter les revenus locatifs.

Diminuer les dépenses d'exploitation.

Prolongation d'une entente locative au complexe Pierre-Radisson.

Conclusion d'une nouvelle entente locative à l'édifice Le Jamésien.

- Poursuite des travaux du comité d'optimisation des bâtiments permanents à Radisson.

Objectifs :

Créer un partenariat pour l'exploitation du complexe Pierre-Radisson.

Diminuer le risque financier associé à l'exploitation d'immeubles dans le secteur de Radisson.

Rencontres, travaux et études économiques en vue de la réalisation du projet d'optimisation.

- Favoriser la vente d'unités d'habitation aux employés dans le secteur de Radisson.

Objectif :

Favoriser la permanence dans le secteur de Radisson.

Vente de deux unités d'habitation à deux employés.

L'édifice Le Jamésien à Matagami

Le complexe SDBJ à Radisson

Étaient présents le 14 octobre 1999, lors de l'ouverture du point de services à Lebel-sur-Quévillon, de gauche à droite : Denis Pinet, Marcel Jolin, Benoit Ross, Raymond Thibault, Gérald Lemoyne, Alain Coulombe, Donald R. Murphy, Michel Garon, Patrick Houle, Ghyslain Gauthier, Robert Sauvé, Sylvain Roux, Paul Lafrenière, Françoise Payeur, Colombe Fortin et Annie C. Bélisle.

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Actifs hôteliers

- Exploiter l'Auberge Radisson afin d'en faire un centre de profits.

Objectifs :

Rentabiliser l'Auberge Radisson.

Supporter les efforts de développement touristique dans le secteur de Radisson.

Offrir un excellent service à la clientèle.

Augmentation du bénéfice escompté de 128 000 $.

Augmentation du taux d'occupation de 9 %.

Réalisation d'un sondage auprès de la clientèle sur la qualité des services offerts.

- Poursuivre l'exploitation du relais routier du Km 381.

Objectifs :

Offrir des services adéquats à la clientèle touristique.

Supporter les efforts de développement touristique dans le territoire de la Baie James.

Maintien des services d'hébergement, de restauration et de vente de carburant.

Maintien d'un service ambulancier et de premiers répondants.

Augmentation du bénéfice escompté de 79 000 $.

Les installations de services de carburant du Km 381

Sommaire et résultats

Sommaire des résultats

	Budget original $	Résultats $
Revenus	17 989 903	17 909 827
Dépenses	18 171 699	17 712 006
Bénéfice avant amortissement des immobilisations	(181 796)	197 821
Amortissement des immobilisations	280 719	300 883
Perte nette	**(462 515)**	**(103 062)**

Résultats par activité

Activités du siège social		
Revenus	6 600	16 570
Dépenses	1 290 087	1 184 016
	(1 283 487)	**(1 167 446)**
Activités de services		
Revenus	13 158 845	12 892 968
Dépenses	12 227 397	11 982 735
	931 448	**910 233**
Activités de développement et d'investissement		
Revenus	189 010	259 950
Dépenses	568 443	520 602
	(379 433)	**(260 652)**
Activités immobilières et hôtelières		
Revenus	4 635 448	4 654 806
Dépenses	4 366 491	4 135 372
	268 957	**519 434**
Activités spéciales		
Revenus	0	85 533
Dépenses	31 000	190 164
	(31 000)	**(104 631)**
Perte nette	**(462 515)**	**(103 062)**

Rapport des vérificateurs

Au ministre des Finances

Nous avons vérifié le bilan de Société de développement de la Baie James au 31 décembre 1999 et les états du sommaire des résultats, des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q. chapitre V-5.01) nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Amos (Québec)
Le 25 février 2000

Sommaire des résultats et résultats
de l'exercice terminé le 31 décembre 1999

Sommaire des résultats

	1999 $	1998 $
Revenus	17 909 827	21 441 664
Dépenses	17 712 006	21 067 661
Bénéfice avant amortissement des immobilisations	197 821	374 003
Amortissement des immobilisations	300 883	420 553
Perte nette	(103 062)	(46 550)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats

	1999 $	1998 $
Activités du siège social		
Revenus	16 570	80 295
Dépenses	1 184 016	1 310 667
	(1 167 446)	(1 230 372)
Activités de services		
Revenus	12 892 968	14 280 612
Dépenses	11 982 735	13 288 335
	910 233	992 277
Activités de développement et d'investissement		
Revenus	259 950	99 951
Dépenses	520 602	361 002
	(260 652)	(261 051)
Activités immobilières, hôtelières et pétrolières		
Revenus	4 654 806	4 516 767
Dépenses	4 135 372	4 136 118
	519 434	380 649
Activités spéciales		
Revenus	85 533	2 464 039
Dépenses	190 164	2 392 092
	(104 631)	71 947
Perte nette	(103 062)	(46 550)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Déficit et flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 1999

Déficit

	1999 $	1998 $
Solde au début	(61 124 671)	(61 078 121)
Perte nette	(103 062)	(46 550)
Solde à la fin	(61 227 733)	(61 124 671)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

	1999 $	1998 $
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(103 062)	(46 550)
Éléments hors caisse		
Radiation des avances au gouvernement du Québec	12 707	
Provision pour perte sur placements		19 000
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations	(8 195)	3 736
Amortissement des immobilisations	300 883	420 553
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 5)	1 225 554	(223 982)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 427 887	172 757
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(2 497 456)	(842 565)
Achats d'immobilisations	(447 769)	(281 413)
Cession d'immobilisations	39 748	384
Contributions aux immobilisations - Hydro-Québec	102 994	82 864
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 002 491)	(1 040 730)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	1 976 000	536 000
Remboursement d'un emprunt	(30 480)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 945 520	536 000
Augmentation (diminution) nette des espèces	370 916	(331 973)
Découvert bancaire au début	(470 375)	(138 402)
Découvert bancaire à la fin	(99 459)	(470 375)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan
au 31 décembre 1999

	1999 $	1998 $
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs (note 6)	**3 270 812**	5 200 553
Stock (note 7)	**148 362**	123 684
Frais payés d'avance	**47 250**	47 433
	3 466 424	5 371 670
Avances au gouvernement du Québec, sans intérêt		12 707
Placements (note 8)	**4 188 006**	1 690 550
Immobilisations (note 9)	**2 039 466**	1 827 119
	9 693 896	8 902 046
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	**99 459**	470 375
Emprunt bancaire (note 10)	**2 512 000**	536 000
Comptes fournisseurs et frais courus	**3 072 317**	3 340 698
Retenues sur contrats	**135 353**	546 664
	5 819 129	4 893 737
Dette à long terme (note 11)	**800 000**	830 480
	4 619 129	5 724 217
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	**60 000 000**	60 000 000
Surplus d'apport	**4 302 500**	4 302 500
Déficit (note 13)	**(61 227 733)**	(61 124 671)
	3 074 767	3 177 829
	9 693 896	8 902 046

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Michel Garon
Administrateur

Gérald Lemoyne
Administrateur

1 - EXISTENCE JURIDIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de développement de la Baie James (SDBJ) est une société d'État constituée en vertu de la Loi sur le développement de la région de la Baie James - 1977 LRQ c.D-8, dont les actions sont détenues à part entière par le gouvernement du Québec. La SDBJ a pour objet de susciter le développement et l'exploitation des richesses naturelles autres que les ressources hydroélectriques qui se trouvent sur le territoire de la Baie James ainsi que de voir à l'administration et à l'aménagement de ce territoire.

Les états financiers sont destinés au ministre des Finances, à l'Assemblée Nationale du Québec et à toutes les personnes intéressées au territoire de la Baie James.

La SDBJ comptabilise ses revenus et dépenses par secteurs d'activités qui comprennent, entre autres, les éléments suivants :

Activités du siège social
- Honoraires de gestion gagnés
- Revenus d'intérêts
- Dépenses d'intérêts
- Dépenses reliées aux bureaux de Matagami, Chibougamau et Radisson
- Dépenses reliées aux services administratifs, aux ressources humaines et à l'informatique
- Dépenses reliées au conseil d'administration, à la présidence et au secrétariat général

Activités de services
- Gérance d'infrastructures de transport

Activités de développement et d'investissement
- Gestion de titres miniers
- Gestion et revenus des placements
- Recouvrement de certaines dépenses
- Gain sur la cession de placements reliés aux options d'achat d'actions octroyées à des officiers de la SDBJ
- Gain ou perte sur la cession d'immobilisations
- Projets de développement économique
- Dépenses reliées à la Division du développement économique et investissement
- Dépenses d'intérêts reliées aux placements

Activités immobilières, hôtelières et pétrolières
- Exploitation d'immeubles
- Exploitation de l'Auberge Radisson
- Exploitation du relais routier au Km 381

Activités spéciales
- Réfections à l'aéroport La Grande Rivière
- Règlements de litiges
- Exploitation du relais routier au Km 257
- Étude environnementale au km 507

2 - MODIFICATION D'UNE CONVENTION COMPTABLE

En 1999, la Société a adopté de façon rétroactive les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relatives à la présentation de l'état des flux de trésorerie. Les nouvelles recommandations exigent des entreprises qu'elles fournissent des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant de certaines activités et redéfinissent les espèces et quasi-espèces. L'application de ces nouvelles recommandations a entraîné la présentation de la variation de l'emprunt bancaire dans les activités de financement. Antérieurement, l'emprunt bancaire était inclus dans les espèces.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Évaluation du stock

Le stock est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition, moins une réduction de valeur s'il y a une baisse de valeur jugée durable.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût moins les contributions reçues de tierces parties et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Immeubles et améliorations aux immeubles détenus aux fins de location	5, 10 et 20 ans
Maisons modulaires	10 ans
Mobilier, agencements, machinerie, équipement et infrastructures	5 ans
Véhicules	3 ans

Infrastructures

En vertu d'une convention avec la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ), la SDBJ a fait construire les infrastructures requises par la SEBJ telles que les routes permanentes et d'hiver, ponts, aéroports et centre-ville de la Municipalité de la Baie James, Localité de Radisson, au coût total de 407 778 198 $. La SEBJ assumait jusqu'au 31 décembre 1985, 98 % des coûts nets de construction, soit 400 160 243 $ et 100 % des frais d'entretien et d'exploitation. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1985, une dévaluation de 7 526 955 $ a été comptabilisée afin de refléter la valeur de réalisation. La SDBJ a la propriété exclusive de ces infrastructures mais ne peut les aliéner, les céder et les transporter sans le consentement de la SEBJ. Les frais d'entretien et d'exploitation concernant la route reliant Matagami à Radisson et Chisasibi (route de la Baie James) et la route Transtaiga ainsi que des aéroports La Grande Rivière et de Fontanges sont assumés par Hydro-Québec et gérés par un comité de gérance composé de représentants d'Hydro-Québec et de la SDBJ.

Impôts sur le revenu

Étant une société d'État, la SDBJ n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices.

Notes complémentaires
au 31 décembre 1999

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	1999	1998
	$	$
Salaires et avantages sociaux	2 834 281	2 724 848
Revenus de location d'immeubles	1 495 712	1 587 070
Amortissement des immobilisations	300 883	420 553
Intérêts sur la dette à long terme	38 238	38 160
Intérêts et frais bancaires	96 690	5 023

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :	1999	1998
	$	$
Débiteurs	1 929 741	586 186
Stock	(24 678)	7 760
Frais payés d'avance	183	1 365
Comptes fournisseurs et frais courus	(268 381)	(837 320)
Retenues sur contrats	(411 311)	18 027
	1 225 554	(223 982)

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts versés des activités d'exploitation s'élèvent à 134 928 $ (43 183 $ en 1998).

6 – DÉBITEURS

	1999	1998
	$	$
Comptes clients		
Hydro-Québec	2 210 974	2 113 817
Ministère des Transports du Québec	390 892	629 160
Transports Canada - Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires		1 854 073
Municipalité de la Baie James	9 839	14 849
Autres	487 873	332 633
	3 099 578	4 944 532
Provision pour créances douteuses	10 366	7 562
	3 089 212	4 936 970
Taxes de vente	181 600	263 583
	3 270 812	5 200 553

7 - STOCK

	1999	1998
	$	$
Produits pétroliers	109 934	84 183
Autres	38 428	39 501
	148 362	123 684

8 - PLACEMENTS

	1999 $	1998 $
Actions de sociétés publiques :		
2 215 430 actions catégorie « A » de Ressources MSV inc., participation de 6,1 % (6,5 % en 1998)	1 043 863	1 043 863
148 619 actions ordinaires de Arca Explorations inc.	1	1
26 110 actions ordinaires de Les Ressources Campbell inc.	15 786	15 786
206 667 actions ordinaires de Exploration Boréale inc. (6 667 en 1998)	22 400	2 400
94 231 actions ordinaires de Ressources Murgor inc.	24 500	24 500
100 000 actions ordinaires de Ressources Unifiées Oasis inc.	5 000	5 000
	1 111 550	1 091 550
Autres		
Avances à Ressources MSV inc., 8 % (note 16)	2 509 105	599 000
Avances à une société privée, 10 % (note 16)	375 052	
Effet à recevoir de Hydro-Québec, sans intérêt, encaissable par versements annuels jusqu'en 2008[1]	163 120	
Effets à recevoir de particuliers, 5 %, encaissables par versements mensuels échéant en 2001	29 177	
10 000 actions ordinaires de Ressources Oxford inc.	1	
50 000 actions catégorie « A » de First Nations Mining Exploration Corporation.	1	
	4 188 006	1 690 550

(1) Suite au refus de Transports Canada d'assumer certains coûts des rénovations encourus pour l'aéroport La Grande Rivière en 1997 et 1998 en vertu d'un programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, la SDBJ aurait encouru un déficit de 215 400 $. Hydro-Québec a remboursé 52 280 $ en 1999 et s'est engagé à rembourser le solde de 163 120 $ sur une période maximale de 10 ans. Ce déficit sera comblé à même le budget d'exploitation de l'aéroport La Grande Rivière.

La valeur marchande des actions de sociétés publiques en date du bilan est la suivante :

	1999 $	1998 $
Ressources MSV inc.	509 549	265 852
Arca Explorations inc.	23 779	18 577
Les Ressources Campbell inc.	6 805	9 400
Exploration Boréale inc.	31 000	1 600
Ressources Murgor inc.	8 481	14 135
Ressources Unifiées Oasis inc.	2 000	5 000
	580 814	314 564

Notes complémentaires
au 31 décembre 1999

8 - PLACEMENTS (suite)

La SDBJ détient une option d'achat d'actions de Ressources MSV inc. portant sur 628 571 actions au prix d'achat de 0,35 $ par action échéant le 4 octobre 2003. La valeur marchande de l'action de Ressources MSV inc. est de 0,23 $ au 31 décembre 1999.

De plus, un officier de la SDBJ s'est vu octroyer des options d'achat d'actions de Les Ressources Campbell inc. Il a déclaré ces options à la SDBJ et s'est engagé à ce que tout profit en découlant soit remis à celle-ci. Les options sont les suivantes :

	Prix d'achat par action	Date d'échéance	Valeur marchande de l'action au 31 décembre 1999
	$		$
100 000 actions ordinaires	1,30	décembre 2000	0,23
100 000 actions ordinaires	1,48	août 2001	0,23
200 000 actions ordinaires	0,44	août 2003	0,23

9 - IMMOBILISATIONS

	1999			
	Coût	Contributions[1]	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$	$
Terrains	72 844			72 844
Aérogare	6 595 574	6 595 574		
Immeubles et améliorations aux immeubles détenus aux fins de location[2]	5 832 516	745 688	3 796 883	1 289 945
Maisons modulaires	1 382 231	639 554	344 202	398 475
Mobilier et agencements	1 966 351	641 238	1 215 440	109 673
Machinerie et équipement	2 199 514	1 780 342	306 596	112 576
Véhicules	2 419 868	2 205 916	157 999	55 953
Infrastructures	91 000		91 000	
	20 559 898	12 608 312	5 912 120	2 039 466

	1998			
	Coût	Contributions[1]	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$	$
Terrains	69 497			69 497
Aérogare	6 595 574	6 595 574		
Immeubles et améliorations aux immeubles détenus aux fins de location[2]	5 832 516	745 688	3 648 078	1 438 750
Maisons modulaires	1 106 781	639 554	359 286	107 941
Mobilier et agencements	1 967 836	641 238	1 178 980	147 618
Machinerie et équipement	2 072 963	1 765 527	281 245	26 191
Véhicules	2 507 575	2 322 921	165 732	18 922
Infrastructures	91 000		72 800	18 200
	20 243 742	12 710 502	5 706 121	1 827 119

(1) Les contributions reçues de la SEBJ, d'Hydro-Québec et de la Municipalité de la Baie James sont comptabilisées en réduction du coût des immobilisations. De même, la SDBJ a comptabilisé un montant de 3 000 000 $ reçu à titre de subvention fédérale relativement à l'aérogare La Grande Rivière, en diminution du coût encouru pour cette dernière.

(2) La partie louée des immeubles et des améliorations aux immeubles détenus aux fins de location représente environ 45 % du coût total de ce poste.

10 - EMPRUNT BANCAIRE

La SDBJ bénéficie d'un emprunt bancaire autorisé au montant de 4 200 000 $. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est renégociable le 30 avril 2000. Au 31 décembre 1999, le taux d'intérêt est de 6,5 % (6,75 % en 1998).

11 - DETTE À LONG TERME

	1999 $	1998 $
Dû au fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,62 %, remboursable en février 2000	800 000	800 000
Emprunt bancaire, sans intérêt, relié au projet « Construction de la route du Nord »		30 480
	800 000	830 480

Malgré que le dû au fonds de financement du gouvernement du Québec échoie au cours du prochain exercice, il est présenté à long terme puisqu'il a été renégocié en février 2000. Ainsi cet emprunt portera intérêt au taux de 6,84 % et sera remboursable à compter de 2001 par versements annuels de 40 000 $ jusqu'en 2006 où le solde deviendra dû. De plus, les versements exigibles ont été estimés en vertu de ces nouvelles modalités.

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 40 000 $ par exercice de 2001 à 2004.

12 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

10 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 $ chacune

	1999 $	1998 $
Émis et payé		
6 000 000 d'actions ordinaires	60 000 000	60 000 000

Les actions de la SDBJ font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. L'article 25 de la Loi sur le développement de la région de la Baie James prévoit le paiement à la SDBJ, sur le fonds consolidé du revenu, chaque année pendant dix ans à compter de la date de constitution de la Société, d'une somme n'excédant pas 10 000 000 $ pour 1 000 000 d'actions entièrement émises et payées. Cependant, le ministre des Finances a cessé de souscrire le 2 mars 1977.

Notes complémentaires
au 31 décembre 1999

13 - DÉFICIT

Le déficit de la SDBJ est de 61 227 733 $ au 31 décembre 1999 et provient principalement de radiations et de dévaluations d'actifs effectuées aux états financiers au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1985.

Les radiations et les dévaluations cumulées aux états financiers totalisent 68 909 534 $. Le bénéfice d'exploitation cumulé depuis la création de la SDBJ est de 7 681 801 $. La répartition est la suivante :

	$
Dévaluations pour refléter la valeur de réalisation dans une perspective de modification du mandat de la SDBJ	
Infrastructures	7 526 955
Développement régional	4 768 089
Protection de l'environnement	4 507 019
	16 802 063
Dévaluations d'actifs miniers pour refléter la cession éventuelle desdits actifs, dans une perspective de modification du mandat de la SDBJ, à d'autres entités gouvernementales	
Somine inc.	19 330 886
Fer Albanel limitée	5 890 070
	25 220 956
Radiations d'actifs miniers à la suite de l'abandon des projets d'exploration et d'opérations minières	
Projets d'exploration	14 357 099
Mine Joe Mann	12 529 416
	26 886 515
	68 909 534
Bénéfice d'exploitation cumulé de la SDBJ	7 681 801
	61 227 733

14 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La SDBJ a gagné des revenus auprès de différents ministères du gouvernement du Québec et de Hydro-Québec. Ces montants sont inscrits dans les activités de services et sont les suivants :

	1999	1998
	$	$
Gouvernement du Québec	1 934 648	1 931 645
Hydro-Québec	9 810 926	10 904 576

La SDBJ a également payé 38 238 $ (38 160 $ en 1998) d'intérêts sur le dû au fonds de financement du gouvernement du Québec.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

15 – ÉVENTUALITÉS

La SDBJ, à titre de co-signataire de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois, est l'objet de certaines poursuites basées sur son application et par des dissidents à cette convention qui demandent l'annulation de celle-ci. La Société est également l'objet de certaines poursuites conjointes avec Hydro-Québec, La Societé d'Énergie de la Baie James, les gouvernements du Québec et du Canada et plusieurs sociétés oeuvrant dans le domaine forestier concernant des dommages subis suite à la construction des barrages de la Baie James et/ou relativement à la coupe de bois dans le Grand Nord Québécois.

Les administrateurs sont d'avis que ces poursuites sont non fondées et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

15 – ÉVENTUALITÉS (suite)

Une convention d'indemnité a été signée le 26 février 1993 entre Ressources MSV inc. (MSV), la SDBJ et Westminer Canada Limited (Westminer), indemnisant cette dernière contre toute réclamation future au chapitre environnemental concernant un site minier. La restauration éventuelle du site minier fut évaluée à 4 300 000 $ par une firme d'ingénieurs-conseils et un fonds de restauration a été constitué pour ce faire. Westminer et MSV y ont versé ce montant. L'entente prévoit également que la SDBJ pourrait être tenue de contribuer pour 50 % de tout déficit ou bénéficier de 50 % de tout surplus une fois tous les travaux de restauration effectués. Par cette entente, MSV convient également de verser à la SDBJ une redevance de 0,375 $ la tonne de minerai usinée. Une redevance additionnelle de 0,25 $ la tonne usinée est prévue si la valeur nette (NSR) par tonne de minerai est supérieure à 70 $ la tonne. Les sommes relatives au fonds environnemental sont détenues en fidéicommis et ne sont pas incluses dans les états financiers. Le montant total des travaux de restauration effectués depuis la création du fonds environnemental s'élève à 820 000 $ dont 423 000 $ ont été réalisés en 1999. La valeur du fonds est de 5 663 780 $ au 31 décembre 1999 (6 280 539 $ en 1998). La direction de la SDBJ est d'avis que les fonds cumulés sont suffisants pour procéder aux travaux de restauration à venir.

16 – ENGAGEMENTS

La SDBJ est engagée d'après un bail échéant le 30 juin 2000 à verser une somme totale de 21 562 $ pour un local.

En 1998, la SDBJ s'est engagée à investir, à certaines conditions, un montant de 2 200 000 $ portant intérêt au taux de 8 % dans Ressoures MSV inc. En 1999, la SDBJ a autorisé une avance supplémentaire de 149 000 $. Des intérêts totalisant 160 105 $ furent ajoutés à ces avances en 1998 et 1999. La SDBJ s'est ensuite engagée à investir 5 000 000 $ dans Corporation Copper Rand inc., ce montant incluant les avances et intérêts au montant cumulatif de 2 509 105 $ consenti à Ressources MSV inc. L'investissement final sera sous forme de capital-actions représentant 20 % du capital-actions émis de la Société. L'entente est sujette à la réalisation de certaines conditions.

Au cours de l'exercice, la SDBJ s'est engagée à investir 500 000 $ dans une société privée. L'investissement final sera sous forme de capital-actions représentant 50 % du capital-actions émis de la société. L'entente est sujette à la réalisation de certaines conditions. Dans l'attente de la réalisation de toutes les conditions, l'entente stipule que les sommes avancées portent intérêt au taux de 10 %.

Par un décret du 10 janvier 1994, le gouvernement du Québec a transféré à la SDBJ plusieurs terrains localisés sur le territoire de la Baie James. Les conditions de ce décret prévoient que advenant la vente subséquente de ces terrains, le bénéfice réalisé devra être remis au gouvernement du Québec.

17 - AIDE GOUVERNEMENTALE

En 1997, la SDBJ a signé une entente avec Transports Canada en vertu du programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires pour un montant maximum de 2 880 086 $ aux fins de réfections de l'aéroport La Grande Rivière.

Cette entente prévoit notamment que la SDBJ s'engage à exploiter ledit aéroport pendant une période de dix ans échéant en 2007 et qu'advenant le non respect de cette condition, elle se verra dans l'obligation de rembourser un montant égal au montant reçu multiplié par une fraction dont le numérateur sera le nombre de mois à écouler entre la date de défaut et la date de fin de la période de dix ans et le dénominateur sera de 120.

18 - INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur la SDBJ, y compris ceux qui sont liés aux clients, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.

Nos réseaux d'affaires

Industrie minière

- ⊙ Arca Explorations inc.
- Battle Mountain Gold Company
- Billiton Metals Canada Inc. (Les mines Selbaie)
- Cambior inc.
- Cameco Gold Inc.
- Corporation Minière Inmet
- Corporation Teck
- Cyr Lithium
- ⊙ Exploration Boréale inc.
- Exploration Orbite V.S.P.A. inc.
- Explorations minières Hervé Blondeau ltée
- Falconbridge ltée
- ⊙ First Nations Mining Exploration Corporation
- GéoNova Explorations inc.
- Gestion Diomines inc.
- Kinross Gold Corporation
- Mines Agnico-Eagle ltée
- Mines Aurizon ltée
- Mines d'or Virginia inc.
- Mines et exploration Noranda inc.
- Ministère des Ressources naturelles, secteur Mines
- ⊙◆ Ressources Campbell inc.
- Ressources Freewest inc.
- ◆ Ressources McKenzie Bay ltée
- Ressources Meston inc.
- ⊙◆ Ressources MSV inc.
- ⊙ Ressources Murgor inc.
- ⊙ Ressources Oxford inc.
- ⊙ Ressources unifiées Oasis inc.
- Ressources Xemac inc.
- Société d'exploration minière Vior inc.
- Société minière Espalau inc. (Corporation Céd-Or)
- Société québécoise d'exploration minière inc. (SOQUEM INC.)
- ■ Association des prospecteurs du Québec (APQ)
- ■ Association minière du Québec (AMQ)
- ■ Association professionnelle des géologues et des géophysiciens du Québec
- ■ Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium
- ◆ Institut canadien des mines (ICM), section Chapais-Chibougamau
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Centre d'études collégiales à Chibougamau
- Partenaire Fer du Fonds ExplorAction
- ■ Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium

Industrie forestière

- Abitibi-Consolidated
- Barrette-Chapais ltée
- Les Chantiers Chibougamau
- Coopérative forestière Chapais-Chibougamau
- Domtar
- Eenatuk Forestry
- Nabakatuk
- Norkraft
- ■ Association forestière Abitibi-Témiscamingue
- ■ Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean
- ■ Fondation de l'Entrepreneurship
- ◆ Solide de Chibougamau

Commandites

La SDBJ a versé à titre de commandites un total de 15 327,76 $ à des organismes du territoire de la Baie James et du Nord-du-Québec :

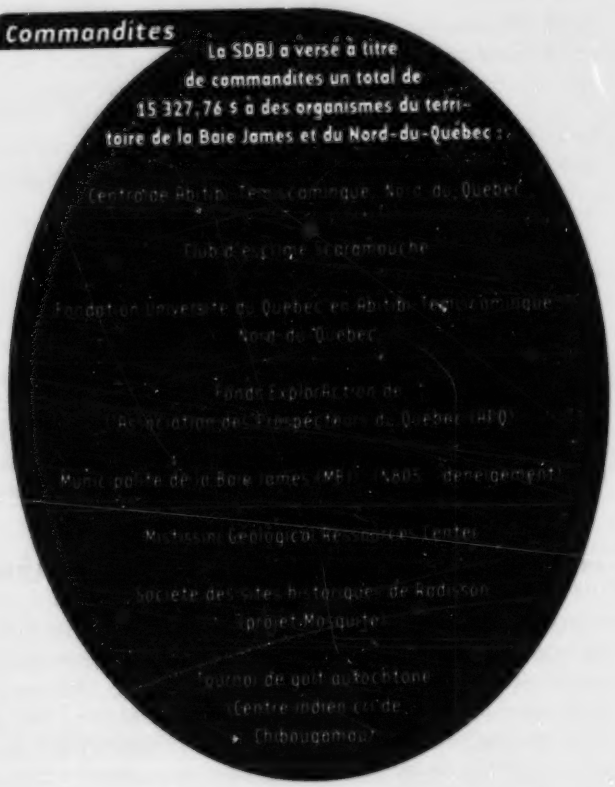

Légende

- ⊙ ***Actionnaire***
- ◆ ***Administrateur***
- ■ ***Membre***

Le logo de la SDBJ et sa signification

Le sigle de la Société de développement de la Baie James est constitué d'un amalgame de deux éléments, soit la lettre « J » qui suggère la configuration du territoire de la Baie James, et le mouvement des eaux frappant les côtes de la baie James.

Le « J », stylisé, représente le contour de la baie James.

Trois courbes représentant les différents aspects du développement des richesses naturelles du Territoire : l'hydroélectricité, les forêts et les mines sont intégrées à ce contour.

Mentions légales

La Société de développement de la Baie James applique les dispositions de la Loi sur le tabac dans tous ses établissements d'affaires, points de services et endroits publics sous son autorité directe.

La SDBJ applique les règles définies dans son **code d'éthique** *et dans ses* ***procédures d'octroi de contrats de services et d'approvisionnements.***

La secrétaire générale est responsable pour la Société de développement de la Baie James de l'application et/ou du respect de diverses lois dont :

la Charte de la langue française,
la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Bogue de l'an 2000

En 1999, la SDBJ a procédé à la vérification des équipements informatiques et à la mise à jour des logiciels utilisés par ses services afin de s'assurer qu'ils ne soient pas affectés par le « Bogue de l'an 2000 ».

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-36194-6

En page couverture : perdrix de Radisson
Photo : Yvonne Romanelli

Route Transtaïga, km 560, en direction de Brisay

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

La SDBJ possède un capital-actions autorisé de 100 000 000 $, divisé en 10 000 000 d'actions ordinaires. Au 29 mars 1977, 6 000 000 d'actions ont été émises en faveur du gouvernement du Québec et attribuées au ministre des Finances.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Lavery, de Billy, avocats
Montréal, Québec
Spiegel, Sohmer, avocats
Montréal, Québec

VÉRIFICATEURS

Raymond Chabot Grant Thornton
Amos, Québec

REMERCIEMENTS

Photos André inc. (conseil d'administration, équipe développement)
James McGregor (photos aériennes Km 257)

Société de développement de la Baie James

Places d'affaires

MATAGAMI
110, boulevard Matagami
Matagami (Québec) J0Y 2A0
Téléphone : 819-739-4717
Télécopieur : 819-739-4329
mat@sdbj.gouv.qc.ca

CHIBOUGAMAU
462, 3e Rue, bureau 10
Chibougamau (Québec) G8P 1N7
Téléphone : 418-748-7777
Télécopieur : 418-748-6868
chi@sdbj.gouv.qc.ca

RADISSON
Complexe SDBJ
C.P. 660, Radisson Baie James (Québec) J0Y 2X0
Téléphone : 819-638-8411
Télécopieur : 819-638-8838
rad@sdbj.gouv.qc.ca

Aéroport La Grande Rivière
C.P. 660, Radisson Baie James (Québec) J0Y 2X0
Téléphone : 819-638-8847
Télécopieur : 819-638-3329

Internet

www.sdbj.gouv.qc.ca

Point de service

LEBEL-SUR-QUÉVILLON
107, rue Principale Sud
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819-755-4717
Télécopieur : 819-755-4241
lsq@sdbj.gouv.qc.ca

Collection SDBJ

Bibliothèque
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
C.P. 8000, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5M5
http ://www.uqat.uquebec.ca/~biblio